

Réf: Dossier 470655

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EPHATA » en abrégé « S.C.I EPHATA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Cité
Soleil 2 ; Lot 70, Lot 70, Ilot N.A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/12/2025 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA , NOTAIRE, enregistrés , le 16/12/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
EPHATA » en abrégé « S.C.I EPHATA »

Objet : Construction ;

Vente de biens immobiliers ;

Promotion immobilière ;

Gestion syndic ;

Gestion de patrimoine ;

L'emprunt ou l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social ;

Le cautionnement hypothécaire de ses membres ou de toutes sociétés apparentées ;

Et généralement toutes opérations quelconques, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE,
Cité Soleil 2 ; Lot 70, Lot 70, Ilot N.A

Dirigeant(s) Mme ABOUO CLEMENTINE ÉPOUSE
ADIOUMANI (ADMINISTRATEUR), Mme ADIOUMANI LYNDA
MARIE CECILE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00203 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81006/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

